

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

## Arrêté

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort du 24 avril 2007.

## Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort :

#### **1° Au titre des représentants de l'Etat :**

– le préfet du Val de Marne, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

– le recteur de l'académie de Créteil – Val de Marne, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

– le directeur général de l'alimentation, ou son représentant ;

– le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– le vice-président du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Denis AVIGNON, vice-président du conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires ;
- M. Alain BERDEAUX, professeur des universités - praticien hospitalier, INSERM ;
- M. Pierre BUISSON, président du syndicat des vétérinaires d'exercice libéral ;
- M. Alain DEHOVE, coordonnateur du fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ;
- Mme Isabelle DIEZY-LABAYE, directrice des alliances stratégiques de la société Zoétis ;
- M. Olivier FOURCADET, professeur titulaire de la chaire d'excellence alimentaire à l'ESSEC ;
- M. Hervé GOMICHOIN, directeur qualité du groupe Carrefour ;
- M. Yves GRANDMONTAGNE, directeur des ressources humaines de Microsoft France, ancien élève de l'école vétérinaire d'Alfort ;
- Mme Muriel MAMBRINI-DOUDET, présidente du centre INRA de Jouy en Josas ;
- M. Marc MORTUREUX, directeur général de l'ANSES.

**Article 2**

Le directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 3 JUILLET 2014

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS